



Quitter la filière

A chacune des consultations prénatales, pendant le travail et même pendant l'accouchement, les sages-femmes **Alternative réévaluent systématiquement et régulièrement la situation de la future maman** par rapport aux critères d'éligibilités de la filière Alternative.

Ainsi, à tout instant, **pendant la grossesse ou au cours de l'accouchement, à sa demande (demande d'analgésie péridurale) ou sur indication médicale**, au moindre signe de pathologie, la future maman peut quitter la filière Alternative.

Elle sera alors redirigée vers l'équipe de la Maternité du Centre Hospitalier pour la suite de sa grossesse ou de son accouchement, avec une prise en charge adaptée et rapide par les autres membres de l'équipe (gynécologue, pédiatre, sage-femme de garde, ...).

[^ HAUT DE LA PAGE](#)

Tous les personnels de la Maternité du Centre Hospitalier de Hyères, comme l'équipe Alternative, sont respectueux et attentifs aux aspects relationnels de la naissance

+33 (0)4 94 00 24 00

[Nous contacter par courriel](#)